

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt DCM20251209-4	Séance du 09 décembre 2025 à 18h30 L'an deux mil vingt-cinq le neuf du mois décembre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
Date d'envoi de la convocation : le 1^{er} décembre 2025	
Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune : le 10 décembre 2025	
Etaient présents ()	
Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.	
Etaient excusés ayant donné procuration ()	
a donné procuration à , Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance.	
En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme M/MmeXXXX pour remplir les fonctions de secrétaire.	
Nbre de membres : - En exercice : 29 - Quorum : 15 - Présents : - Ayant donné procuration : - Absents : - Ayant pris part au vote :	Résultat du vote : - Pour : - Contre : - Abstention :

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 – ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 20250617-5 DU 17 JUIN 2025

Monsieur le Maire expose que l'instruction comptable M57 prévoit que l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 soit votée par le Conseil Municipal.

Affectation résultat 2024		
Excédent de gestion au 31/12/2023		925 300,54
Restes à réaliser 2023		- 537 958,00
Affectation du résultat 2023 report à nouveau		387 342,64
Excédent de fonctionnement 2024		391 847,64
Excédent de fonctionnement 2024 à affecter		779 190,18
Affectation à l'investissement		
Apurement au déficit réel 2024	- 954 722,53	
Reprise des restes à réaliser 2023 (compte 001)	537 958,00	- 416 764,53
Restes à réaliser 2024		
Recettes	538 404,00	
Dépenses	900 907,00	- 362 503,00
Solde report à nouveau fonctionnement (compte 002)		0
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement et du déficit des restes à réaliser (compte 1068)		779 190,18

La Commission Finances du 27 novembre 2025 a émis un avis favorable

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, **A**
présents ou représentés,

de ses membres

- **VOTE** l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024 au report à nouveau.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Daniel BUCHWALDER**

PROJET